



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 janvier 2022 à 19h30
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

LUCINGES

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle communale La Grange sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Laurent BAUD

Date de convocation du conseil municipal : 18/01/2022

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, JY. BEUCHER, C. BURKI, P. CHARRIERE, A. CHICHER, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, A. FAVRAT, P. GERBAZ, E. JOVILLAIN, JP LEMMO, S. MARTY, J. MOSCONI, M. SARTON, V. MOUCHET, D. SIMONEAU.

Excusés : C. MASCAGNI pouvoir V. MOUCHET, A. DROUX.

Compte-rendu n° 01-2022 - Publié le 01/02/2022

~~~~~  
**1- Désignation du secrétaire de séance**

En application des dispositions des articles L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Monsieur Laurent BAUD en qualité de secrétaire de séance.

**2 – Adoption de l'ordre du jour**

Le conseil municipal à l'unanimité adopte l'ordre du jour présenté par Monsieur Le Maire et figurant sur la convocation du 18 janvier 2022.

**3 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Monsieur Le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur le procès-verbal du 13 décembre 2021. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

**4 - Mise à jour du tableau des commissions**

Le tableau des commissions est remis à jour pour les membres extérieurs au conseil municipal.

**5 - Présentation du site Natura 2000 du Massif des Voirons**

Présentation par Mickaël Tissot, animateur du site Natura 2000 Massif des Voirons

**6 - Autorisation de signature de la convention de rappel à l'ordre avec le parquet du Tribunal judiciaire de Thonon**

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention à intervenir avec le parquet du tribunal judiciaire de Thonon ;
- **Autorise** Monsieur Le Maire à la signer.

**7 - Cession des biens immobiliers et d'installations issus du SIER à Annemasse Agglo**

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la cession des parcelles pour le chalet de « chez Fiol » et du réservoir « du Feu » sur la commune de Lucinges à Annemasse Agglo, à titre gratuit.
- **Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant, en cas d'empêchement, à signer les documents inhérents à la mise en oeuvre de la présente délibération.

## **8 - Rapport des commissions**

- Communication : le bulletin de janvier est en cours de distribution, sachant que le FIL est quant à lui distribué en septembre, soit deux bulletins par année ce qui permet d'en alléger le contenu. Tous les élus participant à la distribution sont vivement remerciés. Concernant l'application mobile « Lucinges en poche » celle-ci est opérationnelle et environ 130 personnes l'ont déjà téléchargée. Enfin une étude est en cours pour l'installation d'un panneau digital sur la commune.

- CMJ : une séance de cinéma a eu lieu le 17 décembre à la salle communale. Une réunion avec les jeunes du CMJ est programmée ce samedi 29 janvier et aura pour objet, les projets du second semestre. Une visite du SIDEFAGE a eu lieu le 12 janvier et une visite de l'assemblée nationale est programmée le 16 février prochain.

- Environnement : le projet de jardins partagés est en cours d'étude et sera présenté prochainement en bureau municipal. La TAC sera présente au marché du samedi 29 janvier pour présenter la nouvelle offre de transport à la demande sur Lucinges. A ce sujet, la fréquentation de la ligne D est plutôt satisfaisante, la ligne C quant à elle a peu d'utilisateurs pour l'instant.

- Scolaire : le protocole sanitaire est toujours en vigueur. Un renfort au niveau personnel a été apporté au niveau du ménage des classes. Depuis le début de l'année, plusieurs classes ont eu des cas covid positifs. Les 2 Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI) commandés ont été reçus et seront installés pendant les vacances de février, toutes les classes primaires seront ainsi équipées.

- Urbanisme : le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions le 10 janvier. Son avis est favorable sans réserve et il formule trois recommandations. La réunion avec le cabinet d'urbanisme et la commission PLU a été reportée au 31 janvier 2022.

- Finances : le cabinet Calia Conseil a été sollicité pour la mise à jour de la prospective financière, sachant que les frais sont pris en charge par Annemasse Agglo dans le cadre du marché relatif au pacte financier et fiscal. Cette prospective sera restituée le 31 janvier puis présentée en commission finances et en conseil municipal lors du vote du budget.

## **9 - Informations diverses**

- Logements sociaux Horizon Milly : les 8 logement sociaux (2 T2, 6 T3) seront livrés en Avril 2022. La répartition des logements est la suivante : commune de Lucinges : 1 / Annemasse Agglo : 2 / conseil départemental : 1 / Etat : 2 et Action logement : 2.

Les locataires intéressés doivent auparavant déposer leur dossier à la Maison de l'Habitat, puis la mairie délivre un avis pour décision définitive en commission d'attribution.

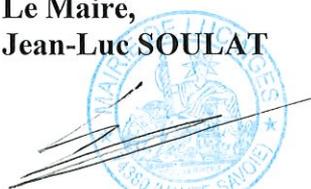
- Report des vœux du maire- réunion de convivialité : suite à l'annulation des vœux du maire en raison de la situation sanitaire, il a été décidé d'organiser une réunion de convivialité le samedi 5 mars à 19 heures à La Grange. Le programme initial des vœux du maire est conservé : discours de M. Le Maire, remises des médailles d'honneur communales, présentation des réalisations du CMJ, animation par la chorale du Tourbillon et concert musical.

## **10 - Planning**

- Dates prochains conseils municipaux : lundis 28 février, 4 avril, 23 mai et 4 juillet 2022
- Samedi 5 mars – La Grange : réunion de convivialité (report des vœux du maire)

L'ordre du jour étant épuisé  
la séance est levée à 21h20

**Le Maire,  
Jean-Luc SOULAT**



*Le texte intégral de ces délibérations ainsi que celui des arrêtés et décisions du maire à caractère général sont consultables en mairie dans les registres de la commune. Les procès-verbaux du conseil municipal sont également consultables en mairie et sur le site internet de la commune, une semaine après leur approbation au cours de la séance du conseil municipal suivant.*